

Mercredi 31 Décembre 2014

ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE

Les déchets ont de la ressource



Philippe Lerouillois, économiste consultant est associé au projet d'écologie industrielle porté par Florange e2i. Photo RL

Près de 27 000 tonnes de déchets industriels, c'est ce que produisent chaque année les entreprises du Val de Fensch, 90 000 tonnes pour celles de tout le Nord mosellan. Réduire les coûts de traitement de ces déchets, imaginer comment valoriser ces « ressources » pour créer de l'activité, c'est le pari fait par Florange e2i, pôle territorial de coopération économique lorrain lancé en janvier dernier.

Faire rimer écologie et industrie

« Écologie et industrie » : dans le Val de Fensch, la rime n'est pas évidente. C'est pourtant le pari fait par Florange e2i pour valoriser les déchets industriels et développer de l'activité. Et ça commence par un petit tour des poubelles...

Vos déchets ont de la valeur ». C'est le premier message que Florange e2i veut faire entendre aux entrepreneurs du Nord mosellan.

Seul Pôle territorial de coopération économique lorrain, Florange e2i (écologie industrielle et insertion) colle depuis un an "au cul" des poubelles des entreprises du territoire. L'enjeu ? S'inscrire dans une démarche globale d'économie circulaire (*), développer l'écologie industrielle en réfléchissant notamment à la mutualisation du traitement des déchets, « faire que les déchets des uns deviennent les ressources des autres ».

La première étape de ce projet ambitieux a été d'établir un diagnostic des modes de gestion des déchets auprès d'une cinquantaine d'entreprises de plus de dix salariés, représentatives du territoire. Ce travail d'analyse, mené par Ecota conseil, vient d'être présenté aux élus, représentants de l'État et acteurs économiques du secteur.

« On peut estimer à 27 000 tonnes annuelles les déchets produits par les entreprises du Val de Fensch, 90 000 t pour le territoire de la Moselle nord », livre Philippe Lerouillois, économiste consultant. Ces déchets, en partie récupérés par la collecte sélective et dans les ordures ménagères, représentent un coût de

2,3 M€ pour la collectivité et autant à la charge des entreprises pour le traitement des DIB (déchets industriels banals désormais appelés DND, déchets industriels non dangereux). Parmi ces DIB, le métal ou le bois sont bien recyclés mais sans toujours amener une valorisation financière pour l'entreprise. Le papier, le carton, les plastiques sont, par contre, très peu valorisés. « L'enjeu est de réduire ces bennes DIB qui coûtent cher », insistent les responsables de Florange e2i.

« 90 000 tonnes de déchets industriels »

L'étude montre également que si les grandes entreprises, par des systèmes de management QSE (qualité, sécurité, environnement) réussissent à optimiser le coût de leurs déchets, les PME n'évaluent pas précisément ces coûts considérés comme « une fatalité » et méconnaissent les possibilités de valorisation.

Le challenge pour Florange e2i est désormais d'imaginer des solutions de valorisations et de mutualisations concrètes : plateforme de massification des déchets, circuits de collecte optimisés, achats groupés d'outils (pour la mise en balle des cartons, par exemple)... tout en développant des emplois d'insertion autour de cette logistique des déchets.

Lucie BOUVAREL.



On peut estimer à 90000 t. les déchets industriels produit chaque année en Moselle nord. Leur traitement coûte plus de 4 M€ aux collectivités et aux entreprises. Photo RL

L'écologie industrielle, késaco ?

(*) **Économie circulaire** : notre économie fonctionne sur un système "linéaire" : on extrait, on fabrique, on consomme puis on jette. Face à l'épuisement des ressources, une solution innovante émerge : la mise en place d'un système circulaire basé sur les 3 "R" : réduire, réutiliser, recycler pour optimiser la consommation des ressources et diminuer l'impact sur l'environnement.

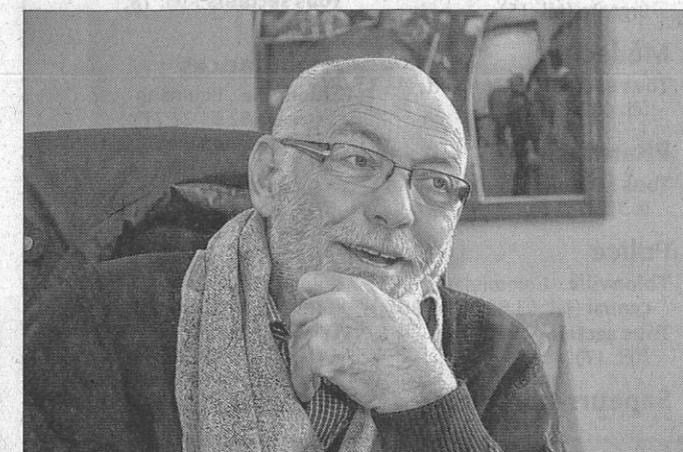
Dans cette démarche globale, l'écologie industrielle permet de comprendre comment circulent les flux de matière, eau, énergie, infor-

mation au sein du tissu industriel d'un territoire pour faire des déchets des uns, les ressources des autres.

Florange e2i est un regroupement de différents acteurs (entreprises, structures de l'économie sociale et solidaire, collectivité, université...) engagés autour d'un projet d'écologie industrielle sur le territoire du Val de Fensch et plus largement en Moselle nord. Ce projet a été reconnu par l'État comme Pôle territorial de coopération économique en janvier dernier.

Contacts : www.fe2i.fr

Question de volume



« On paie la société qui revend nos déchets... » Photo RL

Depuis 1986, Vincent Redonnet dirige Profil Laser. Basée à Florange cette PME de dix-huit salariés est spécialisée dans la conception de formes (emporte-pièce) pour les fabricants d'emballages cartons.

Comment gérez-vous vos déchets industriels ?

Nos déchets principaux, ce sont du bois, de l'acier et des mousses de caoutchouc. Cela représente peut-être 3 m³ de bois que l'on emmène tous les quinze jours à la déchetterie. On gère nous-même avec l'achat d'une remorque et en mobilisant nos salariés. L'accès à la déchetterie (payant pour les commerçants et artisans N.D.L.R.) nous coûte 800 € annuels. Pour l'acier, je suis en contact avec un ferrailleur local, ça ne me coûte rien mais c'est le ferrailleur qui en tire le bénéfice.

Pensez-vous que les patrons de PME sont sensibilisés à la question du traitement des déchets ?

La question n'est pas d'être sensibilisé. Les déchets sont là, nous en sommes responsables, il faut bien que l'on s'en débarrasse d'une manière ou d'une autre. Bien sûr quand on pense aux questions d'environnement, quand on sait qu'ailleurs par exemple, des déchets bois peuvent être valorisés pour le chauffage d'immeubles on se dit que c'est idiot de ne rien en faire. Mais, à notre échelle, ce type de solution coûterait une fortune et reste le problème de la collecte.

Avez-vous envisagé d'autres solutions pour valoriser ces déchets ?

J'ai essayé d'utiliser un site d'échange mis en place par la CCI Moselle mais sans aucun succès. Si je pouvais mettre plusieurs tonnes sur le marché, je trouverai preneur mais les PME n'ont pas assez de volume pour que la vente des déchets rapporte plus que leur collecte.

La mutualisation pourrait être une solution, des initiatives de zones peuvent aboutir mais si je reste le seul utilisateur de bois, je continuerai à gérer seul. Des clients m'ont aussi déjà demandé de reprendre les outils pour assurer leur destruction après usage. Cette valorisation des déchets pourrait être une source de travail mais la question reste financière. Le client ne paierait pas la facture d'un atelier de démontage.